Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

SOC-7179 : Santé et sociétés

NRC 18604 | Hiver 2026

Formule d'enseignement : Présentiel	
	Crédit(s) : 3

Prenant la forme d'un cycle de grandes conférences, ce cours s'intéresse aux liens entre la santé et les grands enjeux sociétaux qui caractérisent le monde contemporain. La santé y est abordée à travers différents prismes politique, féministe, environnemental, organisationnel, culturel et social. Le cours examine la construction sociale de la santé et questionne les mécanismes de (re)production des inégalités qui affectent la capacité d'agir - des individus, des communautés et des groupes professionnels - sur leurs propres conditions d'existence et leurs milieux de vie. La personne qui a réussi le cours SOC-4179 ne peut s'inscrire à ce cours.

** Nombre de places disponibles: 20 **

Pour connaitre le local du cours et des évaluations, consultez le site de cours.

Plage horaire

Séminaire		
jeudi	09h00 à 11h50	Du 12 janv. 2026 au 24 avr. 2026

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=181826

Coordonnées et disponibilités

Stéphanie Gariépy
Enseignante
stephanie.gariepy.2@ulaval.ca

Disponibilités
Par courriel et sur rendez-vous planifié (Zoom ou en personne)

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

© Université Laval

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Équipez-vous pour réussir
Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles.
ISL Online est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

Microsoft Teams ULaval
Zoom ULaval

Sommaire

Description du cours 5

Introduction 5

Objectifs généraux 5

Objectifs spécifiques 5

Contenu du cours 5

Approche pédagogique 6

Contenu et activités 6

Évaluations et résultats 7

Liste des évaluations 7

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 9

Participation régulière au cours 9

Étude de cas 10

Fiche de lecture 10

Examen maison 12

Questionnaire de lecture - Séance 2 12

Questionnaire de lecture - Séance 3 12

Questionnaire de lecture - Séance 4 13

Questionnaire de lecture - Séance 5 13

Questionnaire de lecture - Séance 6 13

Questionnaire de lecture - Séance 7 13

Questionnaire de lecture - Séance 9 14

Questionnaire de lecture - Séance 10 14

Questionnaire de lecture - Séance 11 14

Questionnaire de lecture - Séance 12 14

Questionnaire de lecture - Séance 13 14

Questionnaire de lecture - Séance 14 15

Barème de conversion 15

Règlements et politiques institutionnels 15

Évaluation de la qualité du français 16

Gestion des délais 16

Absence à un examen 16

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant 17

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle 17

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle 17

Plagiat et utilisation de l'IAG 17

Matériel didactique 18

Matériel didactique 18

Matériel complémentaire 18

Bibliographie et annexes 19

© Université Laval

Bibliographie 19

Description du cours

Introduction

Prenant la forme d'un cycle de grandes conférences, ce cours sera l'occasion de réfléchir à la santé en tant que fait social, et plus précisément en tant que catégorie sociale, morale et normative. La thématique de cette édition du cours s'intitule : *La figure de l'individu contemporain au prisme de la santé, de la maladie et de la socialité ordinaire*. De cette thématique, nous tenterons de répondre à une question centrale : comment la santé est devenue à la fois un problème social et une responsabilité individuelle ?

Pour ce faire, nous allons adopter pour ce cours une approche constructiviste et interactionniste de la santé. En consultant les axes thématiques, vous remarquerez une orientation spécifique sur le thème de la santé mentale, un thème à travers lequel sont appréhendé aujourd'hui de nombreux phénomènes sociaux et sont interprété les conduites individuelles. La santé mentale, tout comme la santé, nous informe sur la normativité sociale en vigueur, c'est-à-dire les injonctions et exigences auxquelles nous sommes toutes et tous soumis.e.s en tant qu'individu, en tant que citoyenne et citoyen. Elle est en ce sens productrice de savoirs, de jugements, d'évaluations, d'expertises, de diagnostics et de devoirs.

Objectifs généraux

Le cours Santé et sociétés vise à :

- Offrir aux étudiant·e·s les outils et concepts théoriques favorisant une réflexion critique et réflexive;
- Réfléchir à la dimension sociale, morale et normative de la santé;
- Saisir les effets de l'utilisation de catégories normatives sur les individus, les façons d'être, de faire, de vivre.

Objectifs spécifiques

À la fin de la session, les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

1. Décrire le champ de la sociologie de la santé et de la santé mentale, et en particulier :

- Les trois grands cadres qui permettent l'analyse des liens entre la société, la santé et la socialité (individu, régulation des conduites et institutions de contrôle)
- Les principaux effet et enjeux d'une lecture médicale et médicalisée, voire patholigisante, de la vie sociale

2. Aborder différentes problématiques sociales en lien avec la catégorie « santé » et « santé mentale » avec un regard critique, intégrant les trois axes d'analyse développés durant le cours. De façon plus précise, les étudiant·e·s seront amené·e·s à :

- Faire des lectures approndies de textes scientifiques sur des thématiques variées
- Présenter une réflexion argumentée à partir d'une lecture obligatoire sélectionnée
- Rédiger un examen maison mobilisant la matière du cours et une analyse sociologique d'orientation critique

Contenu du cours

Bloc thématique 1 : Santé et maladie, du normal et du pathologique : élargissement du registre normatif de régulation des conduites humaines.

Bloc thématique 2 : Les dérives de la socialité et la pathologisation du social.

Bloc thématique 3 : Traiter et être traité·e : les institutions formelles et informelles du contrôle social.

Le premier axe thématique se veut une mise en place du contexte sociohistorique dans lequel réfléchir la santé et la santé mentale; celui de la médicalisation, de la santéisation et des logiques capacitaires. Le deuxième axe porte sur les interprétations de certaines conduites, caractéristiques individuelles, traits de personnalité, à partir d'une grille

psychologique et/ou psychiatrique, médicale et pathologisante; toujours en référence à la socialité ordinaire et à ses dérives. Le troisième axe s'intéresse aux institutions formelles et informelles du contrôle social, et plus spécifiquement aux prises en charge et aux traitements, aux façons de traiter et d'être traité·e. Pour les désordres publics et les désorganisations psychiques se développent des tribunaux qui se spécialisent en la matière; les problèmes mentaux, la violence conjugale, les violences sexuelles, les incivilités. Se développent également des groupes « alternatifs » et communautaires d'entraide et d'écoute, tels que les groupes d'entendeurs de voix.

Approche pédagogique

L'assistance régulière aux séances est fortement conseillée. Elle s'accompagne de lectures obligatoires qui seront abordées et discutées. Les lectures suggérées sont là principalement pour permettre à celles et ceux qui le désirent d'approfondir un point ou un autre qui aura été abordé en classe.

La formule pédagogique de ce cours est la suivante:

Séance introductive : la première séance du 15 janvier consiste à éplucher en détail le plan de cours. C'est un moment important pour débuter la session du bon pied et de bien comprendre la structure du cours, son organisation et les évaluations.

La deuxième (22 janvier) et la troisième séance (29 janvier) ont pour objectif d'établir le cadre théorique et analytique dans lequel nous réfléchirons et analyserons tout au long de la session. Il s'agira notamment d'aborder la santé à partir d'une perspective constructiviste et interactionniste, en tant que catégorie socialement construite.

Programme de conférences : au fil des séances, nous assisterons à plusieurs conférences sur des thématiques diversifiées touchant à la santé, à la santé mentale, aux institutions de prise en charge et de gestion, aux dynamiques sociales, aux injonctions contemporaines.

Première partie du cours : conférence et discussion

Deuxième partie du cours : réflexion sociologique sur un texte, présentée par un·e étudiant·e à la maîtrise

Pour plus de détails concernant les séances, veuillez consulter la section < Contenu et activités >

Ce cours se veut un lieu d'échanges, de discussions, de partage d'idées, un lieu ouvert et dynamique propice au déploiement d'une réflexion critique. Pour chaque lecture obligatoire, il est donc grandement recommandé de prendre en note quelques questions/réactions/éléments à approfondir afin d'assurer une participation active et un échange enrichissant avec la conférencière ou le conférencier. Cette participation sera par ailleurs socillitée tout au long de la session, parfois de façon aléatoire !

Contribution des étudiant.e.s au cours

- Une prise de note efficace et soutenue est indispensable pour la réussite du cours. En cas d'absence, il incombe à l'étudiant.e de se procurer les notes de cours;
- Une participation assidue est essentielle pour la réussite des évaluations sommatives;
- Le respect, l'écoute et la politesse sont des attitudes attendues de toutes et tous, notamment lors des discussions dans le cadre du cours et dans les échanges autant verbaux que virtuels (sur le forum);
- Échanger, discuter et surtout ne pas se gêner de poser des questions!

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Première séance - 15 janvier Présentation de l'enseignante et des étudiant.e.s. Plan des séances, contenu des cours et évaluations.	
Bloc thématique 1 - Santé et maladie, du normal et du pathologique : un élargissement du registre normatif et de	

régulation des conduites humaines	
Séance 2 – 22 janvier La construction sociale de la santé (partie 1)	
Séance 3 – 29 janvier La construction sociale de la santé (partie 2)	
Séance 4 – 5 février Conférence de Flora Tutti / Titre à venir	
Bloc thématique 2 - Les dérives de la socialité et la pathologisation du social	
Séance 5 – 12 février Conférence de Laurie Poirier-Leblanc / Nommer de nouveaux maux. Le cas de l'écoanxiété	
Séance 6 – 19 février Travail d'équipe / Étude de cas	
Séance 7 – 26 février Conférence de Rose Paquet-Moisan / Titre à venir	
Séance 8 - Semaine de lecture Semaine de lecture – du 2 au 6 mars inclusivement	
Bloc thématique 3 - Traiter et être traité·e : les institutions formelles et informelles du contrôle social	
Séance 9 – 12 mars Conférence de Geneviève Nault / Le contrôle social de la folie : la prise en charge de la santé mentale par le système pénal	
Séance 10 – 19 mars Conférence de Sophie Marois / Les tribunaux spécialisés: penser les « alternatives » à l' incarcération	
Séance 11 – 26 mars Conférence de Audrey-Anne Dumais-Michaud / Titre à venir	
Séance 12 – 2 avril Conférence d'Olivier Tremblay-Paradis / D'autres voix que la sienne : Négociation avec les conceptions et les pratiques des « hallucinations » et des « voix »	
Séance 13 – 9 avril À confirmer.	
Séance 14 – 16 avril Conférence de Stéphanie Gariépy / Le dispositif du SIM : entre prise en charge intensive et responsabilisation en psychiatrie	
Séance 15 – 23 avril Dépôt de l'examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation régulière au cours	Du 15 janv. 2026 à 12h00 au 17 avr. 2026 à	Individuel	5 %

	16h00		
Étude de cas	Dû le 19 févr. 2026 à 15h00	Individuel	15 %
Fiche de lecture	Du 5 févr. 2026 à 12h00 au 16 avr. 2026 à 09h00	Individuel	20 %
Examen maison	Du 16 avr. 2026 à 12h00 au 23 avr. 2026 à 12h00	Individuel	40 %
Questionnaires de lecture (8 meilleures évaluations de ce regroupement)			20 %
Questionnaire de lecture - Séance 2	Du 15 janv. 2026 à 12h00 au 22 janv. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 3	Du 22 janv. 2026 à 12h00 au 29 janv. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 4	Du 29 janv. 2026 à 12h00 au 5 févr. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 5	Du 5 févr. 2026 à 12h00 au 12 févr. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 6	Du 12 févr. 2026 à 12h00 au 19 févr. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 7	Du 19 févr. 2026 à 12h00 au 26 févr. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 9	Du 5 mars 2026 à 12h00 au 12 mars 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 10	Du 12 mars 2026 à 12h00 au 19 mars 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 11	Du 19 mars 2026 à 12h00 au 26 mars 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 12	Du 26 mars 2026 à 12h00 au 2 avr. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 13	Du 2 avr. 2026 à 12h00 au 9 avr. 2026 à 09h00	Individuel	---
Questionnaire de lecture - Séance 14	Du 9 avr. 2026 à 12h00 au 16 avr. 2026 à 09h00	Individuel	---

Normes de rédaction générales

- Fichier Microsoft Word.
- Indiquer clairement les différentes parties de votre travail / les questions choisies.
- Paginer le travail et l'identifier avec vos prénoms et noms (en tête de page à droite).
- Justifier votre texte afin de le répartir de façon uniforme entre les marges.
- Rédiger en police Times new roman, caractère 12, interligne 1,5, marges 2,5 cm.

- Pour éviter le plagiat, veillez à bien indiquer vos sources lorsque les éléments théoriques ne proviennent pas de vos propres réflexions, selon les normes de l'APA (normes APA 7e édition). Cela comprend l'utilisation des IAG, tel que ChatGPT. Consultez à ce propos la section < Plagiat et utilisation de l'IAG > sur cette même page.

Critères généraux d'évaluation pour les travaux écrits

- Structure et clarté des arguments, esprit de synthèse (aller à l'essentiel), densité et pertinence du texte.
- Qualité de la rédaction : syntaxe, orthographe, organisation des phrases et des paragraphes.
- Compréhension des notions vues dans le cours et des textes discutés.
- Pertinence des citations, respect des normes pour les références bibliographiques.
- Profondeur et originalité de la réflexion personnelle.

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français écrit n'est pas facultative dans ce cours! Il s'agit d'un cours universitaire et la correction des travaux se fera en conséquence. Il est fortement suggéré d'utiliser tous les outils linguistiques nécessaires pour corriger vos travaux (le logiciel Antidote, par exemple, gratuit sur les ordinateurs des bibliothèques de l'université). Si vous avez une condition particulière concernant le français (non-francophone, en train d'apprendre le français ou autres enjeux), il est important d'en discuter avec l'enseignante. Des ressources sont disponibles à l'Université Laval pour vous aider dans l'amélioration de votre expression écrite, quelle que soit votre situation.

Délais et absences

Tout délai doit être demandé à l'avance et devra être justifié de manière conséquente. Par respect à l'endroit de celles et ceux qui remettent leurs travaux à temps, une pénalité sera appliquée aux travaux remis en retard sans entente préalable. Si le retard résulte d'un imprévu grave (accident, hospitalisation, etc.), il sera évidemment possible d'en discuter!

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation régulière au cours

Titre du forum :	Participation régulière au forum
Période de contribution :	Du 15 janv. 2026 à 12h00 au 17 avr. 2026 à 16h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives de l'évaluation :	La participation au cours peut être évaluée de deux façons : en classe et sur le forum. La participation en classe est fortement encouragée, d'autant plus que les conférencières et conférenciers se déplacent afin de venir présenter leur recherche et réflexions. L'enseignante veillera à bien prendre en note les noms de toutes celles et ceux qui prendront la parole de façon spontanée afin que leurs interventions se traduisent dans leur notation. Les interventions orales sont ainsi à privilégier, dans la mesure où elles permettent des échanges autour de la matière vue en classe. Et c'est bien plus stimulant et interactif de cette façon!

La participation au cours peut aussi être évaluée à partir des interventions sur le forum, tout au long de la session, dans la section prévue à cet effet sur le Portail. Cette option est offerte en considérant que certain·e·s étudiant·e·s peuvent éprouver des difficultés à la prise de parole publique, ce qui leur permettra alors de s'investir dans les échanges autour du contenu du cours. En ce sens, le forum est conçu comme un espace pertinent afin d'échanger avec ses collègues de classe (peu importe l'endroit et le moment), de partager ses réflexions sur des thèmes sociologiques et d'approfondir ses connaissances par l'entremise de discussions enrichissantes.

À noter que la participation au cours, qu'elle soit en classe ou sur le forum, ou les deux, ne doit pas se limiter à quelques commentaires généraux et des appréciations personnelles. Votre participation doit faire la preuve d'une réflexion critique et argumentée, d'une mobilisation de la matière enseignée et/ou toute autre référence considérée comme pertinente en tant que supplément/approfondissement de la matière.

Minimalement 5 interventions soutenues sont attendues au courant des 15 semaines de cours.

Les échanges en classe et sur le forum doivent se faire dans le plus grand respect; aucun jugement moral, jugement de valeur, de commentaire discriminatoire et méprisant ne sera toléré. L'ouverture à l'autre et aux opinions divergentes est une qualité indispensable à développer et peaufiner dans le cadre du cheminement universitaire de tout·e étudiant·e.

Étude de cas

Date de remise : 19 févr. 2026 à 15h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : CSL-1640

Directives de l'évaluation :

Cette évaluation se déroulera en classe, à la suite d'une brève présentation de l'enseignante. Les étudiant·e·s seront invité·e·s à se rassembler en équipe afin de réaliser une étude de cas à partir d'un « problème social » de leur choix, qui concerne la catégorie « santé ».

Le travail doit faire deux pages, sur Word, et mobiliser la matière abordée dans les cours précédents, incluant les lectures obligatoires, les conférences et les discussions.

Il importe d'avoir un ordinateur portable pour ce cours, ou s'assurer qu'un·e membre de son équipe en a un.

L'utilisation d'une intelligence artificielle quelconque est interdite pour cette évaluation.

Le document explicatif de l'évaluation, avec les consignes, les normes de rédaction et les critères de correction, vous sera fourni en début de cours le 19 février.

Fiche de lecture

Date : Du 5 févr. 2026 à 12h00 au 16 avr. 2026 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Vous aurez à réaliser une fiche de lecture, à un moment de votre choix durant la session.

Les directives sont différentes pour les étudiant·e·s du BACC et les étudiant·e·s à la maîtrise

Pour les étudiant·e·s au BACC :

Cette évaluation peut se faire seul·e ou en équipe de 2.

La fiche de lecture doit faire 2 pages. Elle doit être axée sur une séance en particulier dans le programme de conférences, et se concentrer sur l'étude du texte (ou un des textes) obligatoire. Votre fiche comportera deux parties : 1) un bref résumé du texte, suivi 2) d'un commentaire d'analyse qui doit mobiliser une autre référence scientifique en sciences sociales (idéalement en sociologie), tel qu'un autre texte lu dans le cours, un autre texte lu dans votre formation académique et qui vous semble pertinent, un élément historique documenté, un fait d'actualité, etc. Puisque la fiche doit être remise dans la semaine qui suit le cours concerné, n'hésitez surtout pas à mobiliser des éléments de discussion abordés pendant et après la conférence du cours en question.

Par exemple, vous souhaitez réaliser votre fiche sur la séance dont le thème porte sur le contrôle social de la folie (conférence de Geneviève Nault le 12 mars); le texte à approfondir est un de ceux qui se retrouvent dans les lectures obligatoires, donc soit celui de Frappier, Vigneault et Paquet (2009), de Provencher (2010) ou de Vacheret et Lafortune (2011).

La fiche de lecture porte donc sur un seul des textes proposés par la conférencière, et est à remettre avant le début du cours suivant, soit le 19 février à 9h00. Votre fiche doit être transmise ici même sur le portail, dans la boîte de dépôt correspondant à l'évaluation. Il y aura une pénalité si la fiche est remise au-delà d'une semaine suivant la conférence et le texte en question.

Pour les étudiant·e·s à la maîtrise :

Cette évaluation se déroulera en deux temps : (1) un commentaire d'analyse élaboré à l'écrit ainsi (2) qu'une présentation orale devant la classe.

(1) Le travail écrit doit faire une page à une page 1/2 maximum. À partir d'un texte obligatoire, vous êtes invité·e·s à cibler un thème précis à partir duquel vous devez élaborer un commentaire d'analyse. Pour approfondir le thème choisi, l'analyse doit mobiliser une autre référence scientifique en sciences sociales (idéalement en sociologie), tel qu'un autre texte lu dans le cours, un autre texte lu dans votre formation académique et qui vous semble pertinent, un élément historique documenté, un fait d'actualité, etc.

N'hésitez surtout pas à mobiliser des éléments de discussion abordés pendant et après la conférence du cours en question. Il s'agit autrement dit d'être en mesure de mobiliser différentes sources pour élaborer une analyse argumentée présentant une réflexion sociologique approfondie. On en reste à la compréhension du texte et à la réflexion sociologique, et plus précisément à la perspective interactionniste et constructiviste !

(2) La présentation orale du commentaire d'analyse se veut un exercice de « vulgarisation scientifique », comme il est commun de le faire dans le cadre des études de 2 et de 3_e cycle universitaire. Vulgariser signifie d'être en mesure d'expliquer des concepts scientifiques parfois complexes avec des mots simples et des exemples concrets.

Il ne s'agit surtout pas de lire tel quel sa fiche de lecture, mais bien de présenter son analyse sociologique de façon simple et accessible (dans ses propres mots) afin que tout le monde puisse comprendre, même sans connaissances spécialisées. De plus, la présentation doit mobiliser des éléments de la conférence présentée en première partie du cours (comme dans le travail écrit) et faire des liens avec ses propres réflexions.

La présentation doit être d'une durée de 15 minutes.

Dès la première séance de cours le 15 janvier, les étudiant·e·s au 2e cycle sont convié·e·s à s'inscrire en ligne à une séance/conférence précise. Vous remarquerez que pour

© Université Laval

certaines dates, il y a l'option de deux inscriptions, compte tenu du nombre de conférence et du nombre d'étudiant·e·s à la maîtrise.

Veuillez vous inscrire en suivant le lien Form :

À venir.

Vous avez jusqu'au vendredi 30 janvier 2026 16h00 pour sélectionner une séance. Les étudiant·e·s qui ne se sont pas inscrit·e·s après cette date seront placé·e·s au hasard parmi les choix restants.

Un document explicatif de l'évaluation propre à chaque groupe, incluant les normes de rédaction et les critères de correction, se trouve ci-bas en PDF.

Examen maison

Date :	Du 16 avr. 2026 à 12h00 au 23 avr. 2026 à 12h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépot
Directives de l'évaluation :	

L'examen maison se réalise en équipe de 2 à 3 maximum. Le contenu porte sur la matière abordée lors des cours magistraux ainsi que celle dans le cadre des conférences présentées au courant de la session, incluant les textes obligatoires et les discussions.

Les questions vous seront transmises à la fin de la séance 14, le 16 avril 2026. Vous avez une semaine pour réaliser l'examen (du 16 au 23 avril), à déposer dans la boîte de dépôt avant la date et l'heure indiquée. Il n'y a pas de cours le jour du dépôt de l'évaluation (le 23 avril).

Vous êtes invité·e·s à rapidement créer vos équipes pour éviter tout problème de délai et de logistique. Notez bien qu'un travail d'équipe nécessite une mise en commun des réflexions, idées et arguments. Il faut assurer une cohérence dans la mise en page, la formulation et la structure des phrases ainsi que le contenu des réponses de manière générale. Assurez-vous également, si vous décidez de séparer les questions parmi les membres de l'équipe, de spécifier clairement vos attentes quant au délai, à la rédaction et la qualité du travail. L'enseignante n'est pas responsable des problèmes en ce sens. Il est attendu qu'un seul travail soit déposé dans la boîte de dépôt, incluant l'ensemble des réponses clairement identifiées.

Un document explicatif de l'évaluation, incluant les normes de rédaction et les critères de correction, sera disponible ci-bas, en PDF, lors de la séance du 16 avril.

Questionnaire de lecture - Séance 2

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - séance 2
Période de disponibilité :	Du 15 janv. 2026 à 12h00 au 22 janv. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 3

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 3
Période de disponibilité :	Du 22 janv. 2026 à 12h00 au 29 janv. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 4

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 4
Période de disponibilité :	Du 29 janv. 2026 à 12h00 au 5 févr. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 5

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 5
Période de disponibilité :	Du 5 févr. 2026 à 12h00 au 12 févr. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 6

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 6
Période de disponibilité :	Du 12 févr. 2026 à 12h00 au 19 févr. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 7

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 7
Période de disponibilité :	Du 19 févr. 2026 à 12h00 au 26 févr. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la

règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 9

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 9
Période de disponibilité :	Du 5 mars 2026 à 12h00 au 12 mars 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 10

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 10
Période de disponibilité :	Du 12 mars 2026 à 12h00 au 19 mars 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 11

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 11
Période de disponibilité :	Du 19 mars 2026 à 12h00 au 26 mars 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 12

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 12
Période de disponibilité :	Du 26 mars 2026 à 12h00 au 2 avr. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 13

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 13
Période de disponibilité :	Du 2 avr. 2026 à 12h00 au 9 avr. 2026 à 09h00

© Université Laval

Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Questionnaire de lecture - Séance 14

Titre du questionnaire :	Questionnaire de lecture - Séance 14
Période de disponibilité :	Du 9 avr. 2026 à 12h00 au 16 avr. 2026 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement *Questionnaires de lecture* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 8 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:

- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur Dexero;
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le site web du BDA ou écrivez à: info@bda.ulaval.ca .

Évaluation de la qualité du français

En conformité avec la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval (*http://ulaval.ca/politique-francais*) et des Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval (*http://ulaval.ca/dispositions-politique-francais*), le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable. Un maximum de 10 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document.

Il est fortement suggéré d'utiliser tous les outils linguistiques nécessaires pour corriger vos travaux. Sachez que le logiciel de correction grammaticale et d'aide à la rédaction en français *Antidote* est gratuit sur les ordinateurs des bibliothèques de l'Université Laval. Si vous avez une situation particulière concernant le français, il est important d'en discuter avec l'enseignante afin de trouver un arrangement. Il est à noter que des ressources sont disponibles à l'Université Laval pour vous aider dans l'amélioration de votre expression écrite, quelle que soit votre situation.

Voici quelques liens pertinents à ce sujet :

- Différents outils pour les étudiant.e.s : https://www.aide.ulaval.ca/apprentissage-et-reussite/presentation/
- Service de consultation en français écrit : https://www5.bibl.ulaval.ca/services/redaction-et-citation/consultation-en-francais-ecrit

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiant.e.s, la Faculté des sciences sociales invite les étudiant.e.s et les enseignant.e.s à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/ . Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeur.e.s et chargé.e.s de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiant.e.s dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Gestion des délais

Afin de ne pas pénaliser les étudiant.e.s qui remettront leurs examens/travaux dans les délais prescrits, des points seront enlevés pour chaque jour de retard. Dans les cas exceptionnels, une modalité de remise devra être discutée avec l'enseignante et ses assistant.e.s, et ce, afin de respecter les délais de correction nécessaires.

Absence à un examen

Règles relatives aux absences lors d'évaluations aux cours compensateurs
(selon l'article 313.2 du Règlement des études)

Les motifs invoqués pour demander la reprise d'une évaluation doivent être suffisamment sérieux et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant. La demande doit être obligatoirement accompagnée de pièces justificatives. Vous devez informer l'enseignante dès que possible. En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant aura la note zéro (0) pour cet examen ou ce travail.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Il est probable qu'une évaluation du cours aura lieu lors d'une séance vers la fin de la session. L'évaluation se fait de manière anonyme et les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à faire part de leurs commentaires et suggestions par rapport à leur expérience dans le cours.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage .

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Plagiat et utilisation de l'IAG

Le plagiat est considérée comme une infraction académique grave dans le cadre de travaux universitaires. Il est important de bien comprendre en quoi consiste le plagiat afin d'éviter ce type d'infraction et les conséquences possibles qui en découlent.

L'article 30 du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval propose la définition suivante:

«Emprunter, paraphraser, reformuler ou résumer dans un document ou un travail sujet à une évaluation sommative, en tout ou en partie, les idées, les propos ou l'œuvre d'autrui sans en indiquer la source ou sans identifier les passages comme citations, notamment à l'aide de guillemets, le cas échéant; ou toute forme de plagiat, y compris l'autoplagiat […] ».

Pour plus d'informations au sujet du plagiat, sur les formes qu'il peut prendre, les causes qui peuvent amener un.e étudiant.e à plagier, sur les outils pour éviter de commettre ce type d'infraction et sur les conséquences possibles, veuillez consulter ce lien : https://www.bda.ulaval.ca/vous-etes-etudiants/plagiat/

Il est de la responsabilité de chaque étudiant.e de vérifier ses travaux et de faire en sorte qu'il y ait absence de plagiat avant de les remettre à l'enseignante.

Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative permise avec mention et référencement :

Les personnes étudiantes peuvent utiliser l'IA générative dans ce cours, à condition que cette utilisation soit mentionnée et citée conformément aux instructions fournies. Une utilisation de l'IA générative qui n'est pas mentionnée ou citée correctement constitue une infraction relative aux études selon le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval. Il revient aux personnes étudiantes de s'assurer de respecter les attentes en matière de citation et de référence. Le non-respect de cette exigence constitue une infraction relative aux études et pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Utilisation éthique en contexte universitaire

- Intégrité intellectuelle
  L'IA ne peut pas être considérée comme autrice, mais il est nécessaire de rapporter son utilisation et de la citer lorsque du contenu généré est utilisé. Il est contraire à l'éthique de faire passer pour sien du contenu généré.
  - Transparence : les utilisations doivent être déclarées, incluant l'utilisation pour l'analyse de données;
  - Plagiat : Le contenu généré par une IA qui est inclut dans un travail universitaire doit être cité de manière appropriée, ne pas le faire correspond à la définition du plagiat selon le Règlement des études.

- Confidentialité
  La majorité des intelligences artificielles génératives utilise les informations données dans les requêtes pour poursuivre l'entrainement du modèle de langage. Assurez-vous de ne pas divulguer d'informations confidentielles, protégées par brevet ou pour lesquelles vous ne possédez pas les droits d'auteur;

- Responsabilité de l'auteur
  L'auteur·e (humain) est responsable de l'utilisation du contenu généré.
  - Assurez-vous de la validité du contenu généré;
  - Vérifiez les références, elles peuvent être fausses;
  - L'IA peut faire preuve d'*hallucinations.*

- Maintenez un esprit critique;
- Vérifiez les affirmations à l'aide de sources fiables;
- L'information générée peut contenir des biais.

Pour les détails relatifs aux différents modèles de citation, basés sur le format APA, consultez les liens ci-dessous:

Le site de l'Université de Sherbrooke (résumé des règles de présentation - simple à utiliser)

Le site de l'Université de Montréal (tous les détails pour les références selon les normes de l'APA 7e édition)

Matériel didactique

Matériel didactique

Tout le matériel obligatoire et suggéré du cours est disponible dans les séances se trouvant dans la section < Contenu et activités >.

Le matériel facultatif est ajouté, le cas échéant, à mesure que nous progressons dans la session.

Matériel complémentaire

Guide de présentation des travaux écrits - Sociologie ULaval.pdf

Ce guide de présentation des travaux écrits, du département de sociologie de l'Université Laval, a pour objectif d'offrir une base commune pour mettre en forme la présentation de vos documents et travaux. Les éléments qui y sont mentionnés peuvent sembler simples et allant de soi, mais plus vous avancerez dans vos études, et plus l'importance de ces détails se fera sentir. Les conseils présentés ici sont tirés des erreurs les plus fréquemment soulignées dans les travaux des étudiant.e.s.

Notez que ces conseils sont des guides pour formater la rédaction, ils n'ont pas valeur d'absolu. Il est possible d'innover ou de choisir une autre manière de procéder. Les bibliographies présentes dans différents ouvrages sont de bons exemples de la diversité des modèles possibles. Néanmoins, peu importe la méthode utilisée, les mêmes informations sont généralement demandées. La clé est de choisir une méthode et de l'appliquer de manière systématique à l'ensemble de votre document. En d'autres mots, il faut uniformiser à tout prix afin d'assurer une cohérence et une fluidité. Dans tous les cas, il faut s'assurer que les informations nécessaires soient présentes et visibles.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Bibliographie indicative

Adam, P. et Herzlich, C. (1994). *Sociologie de la maladie et de la médecine*. Nathan.

Agamben, G. (2017). *Homo Sacer. L'intégrale 1997–2015*. Le Seuil.

Aïach, P. et Fassin, D. (1994). *Les métiers de la santé. Enjeux de pouvoir et quête de légitimité*. Anthropos.

Aïach, P. et Fassin, D. (2004). L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé. *La Revue du praticien*, 54, 2221-2227.

Arborio, A.-M. (1995). Quand le «sale boulot» fait le métier : les aides-soignantes dans le monde professionnalisé de l'hôpital. *Sciences sociales et santé*, *13*(3), 93-126.

Arborio, A.-M. (2001). *Un personnel invisible : les aides-soignantes à l'hôpital*. Anthropos.

Arendt, H. (1961). *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy.

Augé, M. et Herzlich, C. (s.d.). *Le sens du mal. Anthropologie. Histoire. Sociologie de la maladie contemporaines*. Éditions des Archives.

Baszanger, I. (1986). Les maladies chroniques et leur ordre négocié. *Revue française de sociologie*, *27*(1), 3-27.

Baudrillard, J. (1970). *La société de consommation*. Gallimard.

Baudrillard, J. (1976). *L'échange symbolique et la mort*. Gallimard.

Bernard, M. (1976a). *L'expressivité du corps*. Delarge.

Bernard, M. (1976b). *Le corps*. Delarge.

Berthelot, J.-M. (1992). Du corps comme opérateur discursif ou les apories d'une sociologie du corps. *Sociologie et sociétés*, *(1)*, 11–18.

Berthelot, J.-M., Druhle, M., Clément, S., Forne, J. et M'Bodg, G. (1985). Les sociologies et le corps. *Current Sociology*, *33* (2).

Blackling, J. (1977). *The anthropology of the body*. Academic Press.

Blane, D., Smith, J., & Brown, L. (1993). Social selection: What does it contribute to differences in health? *Sociology of Health & Illness, 15*(1), 1–15.

Boltanski, L. (1974). Les usages sociaux du corps. *Annales*, *(1)*.

Boltanski, L. (2004). *La Condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*. Paris : Gallimard.

Bourcier, M.-H. (2001). *Queer zones. Politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*. Balland.

Brain, R. (1979). *The decorated body*. Harper & Row.

Breton, S. (Dir.) (2006). *Qu'est-ce qu'un corps ?* Flammarion.

Bromberger, C., et al. (2005). *Un corps pour soi*. PUF.

Butler, J. (2006). *Défaire le genre*. Éditions Amsterdam.

Butler, J. (2009). *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*. Éditions Amsterdam.

Canguilhem, G. (1966). *Le normal et le pathologique*. PUF.

Carricaburu, D. et Menoret, M. (2004). *Sociologie de la santé et de la médecine*. Armand Colin.

Castel, P. (2005). Le médecin, son patient et ses pairs. Une nouvelle approche de la relation thérapeutique. *Revue française de sociologie*, *46*(3).

Castra, M. (2003). *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*. PUF.

Cauthen, K. (1971). *Christian Biopolitics. A Credo and Strategy for the Future*. Abingdon Press.

Collier, S. J., Lakoff, A. et Rabinow, P. (2004). Biosecurity: Towards an anthropology of the contemporary. *Anthropology Today*, *20*(5), 3-7.

Collin, J. et Suissa, A.-J. (2007). Les multiples facettes de la médicalisation du social. *Nouvelles pratiques sociales*, *19*(2), 25-33.

Corbin, A., Courtine, J.-J. et Vigarello, G. (2006). *Histoire du corps* (3 t.). Le Seuil.

Coulombe, M. (2009). *Imaginer le posthumain : sociologie de l'art et archéologie d'un vertige*. PUQ.

Crawford, R. (1977). You are dangerous to your health: The ideology and politics of victim blaming. *International Journal of Health Services*, *7*(4), 663-680.

Cresson, G. (1995). *Le travail domestique de santé*. L'Harmattan.

Darmon, M. (2003). *Devenir anorexique, une approche sociologique*. La Découverte.

Darmon, M. (2008). La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation. *Politix*, 82(2).

Deleuze, G. (1990). Post-scriptum sur les sociétés de contrôle. In *Pourparlers, 1972-1990* (pp. 240-247). Paris : Minuit.

Detrez, C. (2002). *La construction sociale du corps*. Le Seuil.

Dillon, M. (2007). Governing terror: The state of emergency of biopolitical emergence. *International Political Sociology*, 1(1), 7-28.

Dorlin, E. (2011). *Sexe, genre et sexualités*. PUF.

Dostie, M. (1988a). *Les corps investis*. Éd. Universitaires.

Dostie, M. (1988b). *Les corps investis*. Éd. Universitaires.

Douglas, M. (1971). *De la souillure*. François Maspero.

Dozon, J.-P. et Fassin, D. (2001). *Critique de la santé publique*. Balland.

Drulhe, M. (1996). *Le façonnement sociétal de la santé*. Presses Universitaires de France, Coll. “Sociologie aujourd'hui”.

Drulhe, M. (2008). Le travail émotionnel à l'épreuve de la transformation du système de soins. In F. Fernandez, S. Lézé. et H. Marche (Dir.), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé* (pp. 21-51). Paris : Anthropos-Economica.

Duret, P. et Roussel, P. (2003). *Le corps et ses sociologies*. Nathan.

Efron, D. (1972). *Gesture, race and culture*. Mouton.

Elias, N. (1973). *La civilisation des mœurs*. Calmann-Lévy.

Ewald, F. (1986). *L'État-Providence*. B. Grasset.

Fainzang, S. (1989). *Pour une anthropologie de la maladie en France*. EHESS.

Fainzang, S. (2001). La maladie, un objet pour l'anthropologie sociale. *Ethnologies comparées*, (1).

Fainzang, S. (2006). *La relation médecins-malades : information et mensonge*. PUF.

Falgayrettes-Leveau, C. (Dir.). (2004). *Signes du corps*. Musée Dapper.

Fassin, D. (1996). *L'espace politique de la santé. Essai de généalogie*. PUF.

Fassin, D. (2000). Comment faire de la santé publique avec des mots. Une rhétorique à l'œuvre. *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, *7*(1), 58-78.

Fassin, D. (2001). The biopolitics of otherness: Undocumented foreigners and racial discrimination in French public debate. *Anthropology Today*, *17*(1), 3-7.

Fassin, D. (2004). Biopolitique. Dans D. Lecourt (Dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale* (pp. 176-179). Paris : Presses universitaires de France.

Fassin, D. et Memmi, D. (Dir.). (2004). *Le Gouvernement des corps* (Cas de figure 3). EHESS.

Featherstone, M. (Dir.). (2000). *Body modification*. Sage.

Featherstone, M., Hepworth, M. et Turner, B. (1991). *The body: Social process and cultural theory*. Sage Publications.

Fehér, F. et Heller, A. (1994). *Biopolitics*. Hants : European Center Vienna-Avebury.

Fernandez, F., Lézé, S. et Marche, H. (Dir.). (2008). *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*. Paris : Anthropos/Economica, Coll. Sociologiques.

Foucault, M. (1963). *Naissance de la clinique*. PUF.

Foucault, M. (1966). *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*. Gallimard.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Gallimard.

Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité, vol. 1 : La volonté de savoir*. Gallimard.

Foucault, M. (1988a). L'incorporation de l'hôpital dans la technologie moderne. *Hermès*, 2, 30-40.

Foucault, M. (1988b). Histoire de la médicalisation. *Hermès*, 2, 11-29.

Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société* (Cours au Collège de France, 1975-1976). Le Seuil.

Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique* (Cours au Collège de France, 1978-1979). Gallimard-Le Seuil.

Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique : Cours au Collège de France, 1978–1979*. Gallimard/Seuil.

Franklin, S. et Lock, M. (Dir.). (2001). *Remaking life and death. Toward an anthropology of the life sciences*. School of American Research Press / Oxford : James Currey.

Freidson, E. (1960). Client control and medical practice. *American Journal of Sociology*, *65*(4), 374-382.

Freidson, E. (1984). *La profession médicale*. Payot.

© Université Laval

Gaille-Nikodimov, M. (2005). Peut-on évaluer la vie humaine? Transcendance et immanence ou les deux voies de la “biopolitique”. *Critique*, 703, 951-962.

Gil, J. (1985). *Métamorphoses du corps*. La Différence.

Godelier, M. et Panoff, M. (1998). *La production des corps*. Des Archives contemporaines.

Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Minuit.

Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Minuit.

Goffman, E. (1988). La ritualisation de la féminité. Dans *Les moments et leurs hommes*. Le Seuil – Éditions de Minuit.

Goldberg, M., Martin, P. et Dubois, L. (2002). Les déterminants sociaux de la santé : Apports récents de l'épidémiologie sociale et des sciences sociales de la santé. *Sciences sociales et santé, 20*(4), 75–128.

Good, B. (1998). *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*. Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond.

Haraway, D. J. (1991). The biopolitics of postmodern bodies: Constitution of self in immune system discourse. In *Simians, Cyborgs, and Women. The Reinvention of Nature*. Routledge.

Heritage, J. et Maynard, D. (2006). Problems and prospects in the study of physician-patient interaction: 30 years of research. *Annual Review of Sociology*, 32, 351-374.

Herzlich, C. (1984 [1969]). *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. EHESS.

Herzlich, C. et Pierret, J. (1984). *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui*. Coll. Médecine et Société. Payot.

Herzlich, C. et Pierret, J. (2010). Au croisement de plusieurs mondes: La constitution de la sociologie de la santé en France (1950-1985). *Revue française de sociologie*, *51*(1).

Hochschild, A. R. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler*, 9, 36-39.

Jeanpierre, L. (2005). Par-delà la biopolitique. *Critique*, 696, 352-368.

Kaufmann, J.-P. (1995). *Corps de femmes, regard d'hommes*. Nathan.

Keck, F. (2003). Des biotechnologies au biopouvoir, de la bioéthique aux biopolitiques. *Multitudes*, 12, 180-187.

Keck, F. (2004). *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*. Presses universitaires de France.

Keck, F. (2006). Comment les fœtus sont devenus visibles: Approches phénoménologique et structuraliste des contradictions biopolitiques. *Annales HSS*, 2, 505-520.

Ketterer, F. (2013). La production des campagnes médiatiques de santé publique : Une dialectique entre normalisation des comportements collectifs et appel à la responsabilisation individuelle. *Socio-logos*, 8.

Koechlin, B. (1991). La réalité gestuelle des sociétés humaines (T. II). Gallimard, *La Pléiade, Histoire des mœurs*.

Lafontaine, C. (2004). *L'Empire cybernétique. Des machines à penser à la pensée machine*. Le Seuil.

Lafontaine, C. (2008). *La Société postmortelle. La mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences*. Le Seuil.

Laqueur, T. (1992). *La Fabrique du sexe*. Gallimard.

Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte.

Latour, B. (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte.

Latour, B. (2000). Biopouvoir et vie publique. *Multitudes*, *1*(1), 94-98.

Le Bras, H. (Dir.). (2000). *L'invention des populations. Biologie, idéologie et politique*. Odile Jacob.

Le Breton, D. (1991/2000). *Passions du risque*. Métailié.

Le Breton, D. (1992/2004). *Des visages. Essai d'anthropologie*. Métailié.

Le Breton, D. (1995/2003). *Anthropologie de la douleur*. Métailié.

Le Breton, D. (1998/2004). *Les Passions ordinaires. Anthropologie des émotions*. Payot, *Petite Bibliothèque*.

Le Breton, D. (1999). *L'Adieu au corps*. Métailié.

Le Breton, D. (2002). *Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre*. PUF.

Le Breton, D. (2002). *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*. Métailié.

Le Breton, D. (2003). *La Peau et la trace. Sur les blessures de soi*. Métailié.

Le Breton, D. (2006). *La Saveur du monde. Une anthropologie des sens*. Métailié.

Le Breton, D. (2010). *Expériences de la douleur. Entre destruction et renaissance*. Métailié.

Le Breton, D. (2011). *Éclats de voix. Une anthropologie des voix*. Métailié.

Le Breton, D. (2012). *Anthropologie du corps et modernité*. PUF.

Le Breton, D. (2012). *Anthropologie du corps et modernité*. PUF.

Le Breton, D. et Lévy, J. (2004). *Déclinaisons du corps*. Liber.

Lefève, C. (2006). La philosophie du soin. *La Matière et l'esprit*, 4, 25-34.

Lemieux, V. (1994). Les politiques publiques et les alliances d'acteurs. Dans V. Lemieux, P. Bergeron, C. Bégin. et G. Bélanger (Dir.). *Le système de santé au Québec. Organisations, acteurs et enjeux* (pp. 107-128). Les Presses de l'Université Laval.

Link, B. G. et Phelan, J. C. (1996). Review: Why are some people healthy and others not? *American Journal of Public Health* , 86, 598-599.

Lipovetsky, G. (1983). *L'Ère du vide*. Gallimard.

Little, M., Smith, J. et Brown, L. (1998). Liminality: A major category of the experience of cancer illness. *Social Science & Medicine, 47*(10), 1485–1494.

Loux, F. (1979). *Le Corps dans la société traditionnelle*. Berger-Levrault.

Lovell, A. (Dir.). (2004). *Santé mentale et société*. La Documentation Française.

Marzano, M. (2001). *Penser le corps*. PUF.

Marzano, M. (Dir.). (2007). *Dictionnaire du corps*. PUF.

Massé, R. (2001). La santé publique comme projet politique et projet individuel. Dans B. Hours (Dir.), *Systèmes et politiques de santé. De la santé publique à l'anthropologie*. http://classiques.uqac.ca/contemporains/masse_raymond /sante_publique_projet_pol/sante_publique_projet_pol.pdf

Mauss, M. (1950). Les techniques du corps. *Sociologie et anthropologie*. PUF.

Mauss, M. (1950a). Les techniques du corps. *Sociologie et anthropologie*. PUF.

Mauss, M. (1950b). Effet physique chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité. *Sociologie et anthropologie*. PUF.

Mauss, M. (1968). L'expression obligatoire des sentiments. Le Seuil, *Essais de sociologie*.

Meidani, A. (2006). *Les Fabriques du corps*. PUM.

Membrado, M. (1993). La construction médicale de la relation thérapeutique. Pour une définition des enjeux. *Ethnologie française*, *23*(4), 526-533.

© Université Laval

Memmi, D. (2003). *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*. La Découverte.

Ménoret, M. (1999). *Les temps du cancer*. Paris : CNRS Éditions.

Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard.

Moreau, N. et Vinit, F. (2007). Empreintes de corps: éléments de repères dans l'histoire de la médicalisation. *Nouvelles pratiques sociales*, *19*(2).

Murphy, R. (1990). *Vivre à corps perdu*. Plon.

Nelkin, D. et Lindee, S. (1998). *La Mystique de l'ADN*. Belin.

O'Neill, J. (1985). *Five bodies: The human shape of modern society*. Cornell University Press.

Ogien, A. et Toledo, M. (1986). Le sens de l'hospitalisation. *Sciences sociales et santé*, *4*(2), 5-32.

Omran, A. (1971). The epidemiological transition: A theory of population change. *Millbank Quarterly*, 49, 500-538.

Parsons, T. (1951). Illness and the rôle of the physician: A sociological perspective. *American Journal of Orthopsychiatry*, *21* (3), 452-460.

Parsons, T. (1951). Social structure and dynamic process: The case of the modern medical practice. Dans F. Bourricaud (Dir.), *Éléments pour une sociologie de l'action*. Plon.

Peneff, J. (1992). *L'hôpital en urgence*. Métailié.

Petryna, A. (2003). *Life exposed. Biological citizens after Tchernobyl*. Princeton University Press.

Pierret, J. (1984). Les significations sociales de la santé : Paris, L'Essonne, l'Hérault. Dans M. Augé et C. Herzlich, *Le sens du mal. Anthropologie. Histoire. Sociologie de la maladie* (pp. 217-256). Éditions des Archives contemporaines.

Pitts, V. (2003). *In the flesh. The cultural politics of body modification*. Palgrave Macmillan.

Polhemus, T. (1978). *Social aspects of the human body*. Pantheon.

Pulman, B. (2005). Les enjeux du clonage. *Sociologie et Bioéthique*, *3*(46).

Rabinow, P. (1994). Artificiality and enlightenment: From sociobiology to biosociality. Dans *Essays on the anthropology of reason* (pp. 91-112). Princeton University Press.

Rabinow, P. (2000). *Le déchiffrage du génome. L'aventure française*. Odile Jacob.

Rabinow, P. (2003). *Anthropos today. Reflections on modern equipment*. Princeton University Press.

Rabinow, P. et Rose, N. (2006). Biopower today. *Biosocieties*, *1*(2), 195-217.

Reid, J. (2006). *The biopolitics of the war on terror*. Manchester University Press.

Renaud, M. (1985). De la sociologie médicale à la sociologie de la santé: Trente ans de recherche sur le malade et la maladie. Dans J. Dufresne, F. Dumont, & Y. Martin (Dir.). *Traité d'anthropologie médicale. L'institution de la santé et de la maladie* (pp. 281-291). PUQ.

Rose, N. (1999). *Powers of freedom. Reframing political thought*. Cambridge University Press.

Rose, N. (2006). *The politics of life itself. Biomedicine, power and subjectivity in the twenty-first century*. Princeton University Press.

Sahlins, M. (1980). *Critique de la sociobiologie. Aspects anthropologiques*. Gallimard.

Scarry, E. (1985). *The body in pain*. Oxford University Press.

Sennett, R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Le Seuil.

Shilling, C. (1993). *The body and social theory*. Sage.

© Université Laval

Shilling, C. (1997). Emotions, embodiment and the sensation of society. *Sociological Review*, *45*(2), 195-219.

Simmel, G. (1981). Essai sur la sociologie des sens. *Sociologie et épistémologie*. PUF.

Strauss, A. (1992a). L'hôpital et son ordre négocié. Dans I. Baszanger (Dir.). *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme* (pp. 87-112). L'Harmattan.

Strauss, A. (1992b). *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme*. Textes réunis et présentés par I. Baszanger. L'Harmattan.

Strauss, A. et Glaser, B. (1992). La conscience d'une mort proche : Les ambiguïtés de la conscience ouverte. Dans A. Strauss (Dir.). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme* (pp. 113-141). L'Harmattan.

Szasz, T. et Hollander, M. (1956). A contribution to the philosophy of medicine: The basic models of the doctor-patient relationship. *Archives of Internal Medicine*, 97, 585-592.

Thoits, P. A. (1985). Self-labeling processes in mental illness: The role of emotional deviance. *American Journal of Sociology* , 91, 221-249.

Turner, B. S. (1996). *The body and society: Explorations in social theory*. Basil Blackwell.

Vigarello, G. (1978). *Le corps redressé*. Delarge.

Vigarello, G. (1985). *Le propre et le sale*. Le Seuil.

Vigarello, G. (1988). *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier et d'aujourd'hui*. Laffont, *Revue EPS*.

Young, A. (1982). The anthropologies of illness and sickness. *Annual Review of Anthropology*, 11, 257-285.

Zola, I. K. (1972). Medicine as an institution of social control. *Sociological Review*, 20, 487-504.

**Les chapitres et articles qui sont à lire pour chaque séance du cours apparaissent plutôt dans la section < Contenu et activités > et ne figurent pas obligatoirement dans cette bibliographie.

© Université Laval